



Intersyndicale public/privé des personnels de l'ONF

Lundi 13 mai 2019

APPEL INTERSYNDICAL

Le modèle économique de l'ONF a vécu. L'Établissement et ses personnels sont dans l'impasse. Cette situation a conduit le gouvernement à lancer une mission interministérielle sur l'avenir de l'ONF et de ses personnels. Cette mission devrait formuler ses propositions dans les semaines qui viennent.

Pour mémoire, l'intersyndicale vous rappelle les sujets actuellement en réflexion :

- Évolutions possibles des champs d'intervention de l'ONF : forêts communales, forêts domaniales, missions d'intérêt général, activités concurrentielles
- Évolutions possibles de son organisation et de son statut
- Pistes d'évolution des sources de financement
- Adaptation des emplois et des métiers, des ressources humaines et des effectifs

TOUT EST SUR LA TABLE

Sur la base des propositions de la mission, le gouvernement rendra ses arbitrages dans les mois à venir.

À cette heure, nous connaissons les positions de certaines des parties consultées par la mission :

- Les associations de protection de l'environnement plaident pour le maintien d'un service public forestier mettant en œuvre une gestion multifonctionnelle de qualité financée à la hauteur des besoins et des enjeux notamment environnementaux
- La Fédération Nationale du Bois préconise le maintien d'un établissement national unique dont la priorité devrait être l'approvisionnement de la filière. Elle remet en cause la gestion multi fonctionnelle, source, selon elle, de « *confusion dans l'arbitrage des objectifs de l'ONF* ». La FNB s'est déclarée opposée à la régionalisation, au démantèlement de l'ONF qui conduirait à une baisse de la récolte en forêt des collectivités et à la commercialisation des bois des forêts publiques par les coopératives privées. Signe que ... tout est sur la table !
- La Fédération Nationale des Communes Forestières estime que « *le même opérateur ne peut avoir des missions dans le champ régalien et dans le champ concurrentiel* ». La FNCOFOR préconise donc le démantèlement de l'ONF. Elle revendique « *la possibilité pour une commune d'avoir son propre gestionnaire en régie (agent communal compétent) ou un autre organisme gestionnaire* ». Ce serait la fin de la préqualification nationale et du Régime Forestier mis en œuvre par l'ONF !

Au niveau gouvernemental, plusieurs visions s'affrontent : des écrits attestent que pour le Ministère de l'Économie, la gestion des forêts communales pourrait être confiée à des acteurs privés quand le Ministre de l'Agriculture s'engage à « conforter l'ONF » ...

C'est le moment ou jamais pour que les premiers concernés, à savoir VOUS, PERSONNELS DE L'ONF DE TOUS STATUTS, fassiez entendre fortement votre voix POUR LES FORÊTS PUBLIQUES ET POUR NOUS TOUS

L'Intersyndicale vous appelle tous : fonctionnaires, ouvriers et contractuels à participer en grève à la manifestation nationale organisée le vendredi 7 juin à Épinal à l'occasion de la venue du Ministre de l'Agriculture au Congrès des Communes forestières

Invitez les Maires de vos communes. Inscrivez-vous auprès de vos représentants locaux. Vous serez informés prochainement des modalités pratiques pour cette journée